

## DEC201887INSIS

Décision portant renouvellement de Monsieur Michel de Labachellerie en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC190691INSIS du 22 mai 2019 portant nomination de Monsieur Michel de Labachellerie, chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes,

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Michel de Labachellerie, directeur de recherche 1<sup>ère</sup> classe, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 50% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet la construction et le développement de réseaux d'infrastructures de recherche.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Michel de Labachellerie demeure affecté à l'UMR6174 – FEMTO-ST à Besançon.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

25.11.20

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

